



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : AVENANT 1 DE MODIFICATION DU  
COUT FORFAITAIRE DU MARCHÉ DE MAINTIEN  
EN CONDITIONS OPERATIONNELLES ET  
ASSISTANCE A L'EXPLOITATION DES  
EQUIPEMENTS RESEAU ET SECURITE**

**DÉCISION N° DM-22-073  
EN DATE DU 02 MARS 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la décision n°DM-22-035 relative au marché de maintien en conditions opérationnelles et assistance à l'exploitation des équipements réseau et sécurité ;

**Vu** l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation e fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** qu'il a été constaté une erreur de calcul dans la partie forfaitaire 1 : Maintenance du Réseau multi-services ;

**CONSIDÉRANT** que les montants F1P2-3 et F1P2-4 indiqués dans l'article 3A Prestations à prix forfaitaire ne sont pas pris en compte dans le sous-total de la partie forfaitaire 1 ;

**CONSIDÉRANT** que le sous-total de la partie forfaitaire 1 : Maintenance du réseau multi-services est de 12 015.00 € HT au lieu de 8 300.00 € HT

**D É C I D E**

**DE SIGNER** avec la société ZENCONNECT – 14 rue Soleillet – 75020 PARIS, représentée par Monsieur Yann MERCIER, en qualité de Président, l'avenant 1 relatif à la modification du coût forfaitaire du marché de maintien en conditions opérationnelles et assistance à l'exploitation des équipements Réseau et Sécurité.

**DE FAIRE FACE** à cette augmentation de 3 715.00 € HT sur la partie forfaitaire1. Cette augmentation entraine la modification du coût total des prestations à prix forfaitaire qui passe de 34 575.00 € HT à 38 290.00 € HT

**D'INSCRIRE** cette dépense au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de l'administration  
générale et de l'open data,

***Signé***

**Alida VALVERDE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220302-lmc1H9379H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 02/03/2022  
Date de Publication : 02/03/2022